



Christine Robert
Centre de formation

Auriculothérapie

AUR

Avertissement

Si vous n'avez pas de formation médicale ou para-médicale, il est indispensable de suivre au préalable une formation en physiologie humaine (PHY).





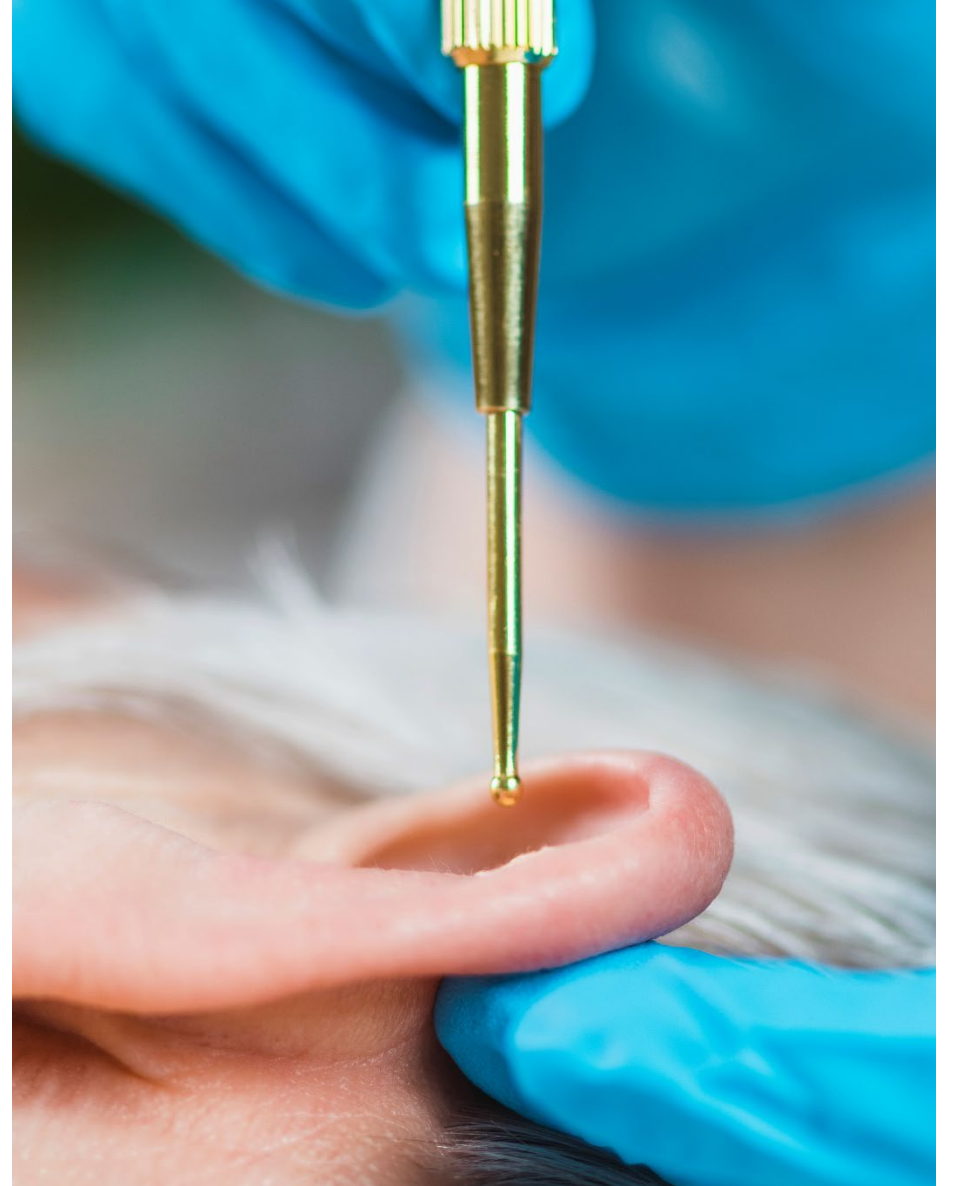
La formation en bref

- Durée : 32 heures / 4 journées
- Localisation : 01960 Péronnas
- Formateurs : Marine-Alizée Delabre, diplômée en Posturologie et Auriculothérapie
- Nombre de places : 8 à 10 stagiaires
- Durée moyenne d'accès à la formation de 1 à 3 mois

Compétences

FORMATION AUR

Cette formation a pour but de présenter les bases de l'Auriculothérapie afin d'intervenir dans la gestion du stress, du bien-être et la santé.





Publics concernés

Cette formation est destinée :

- aux professionnels de la santé, de la relation d'aide, de l'éducation et de l'esthétique
- aux personnes souhaitant se réorienter vers le milieu de la relaxation, gestion du stress et du bien-être
- aux réflexologues cherchant à perfectionner leur pratique

La formation est réservée à un public majeur s'inscrivant dans une démarche de reconversion ou d'acquisition, entretien et perfectionnement des connaissances. Des bases d'anatomie et de physiologie sont recommandées.

Conditions d'admission :

- être majeur
- avoir des connaissances sur la physiologie humaine
- dossier de candidature
- entretien préalable au stage

La formation est accessible aux personnes en situation de handicap.

Programme (1/2)

Jour 1

Matin 9h-13h

- Les racines de la réflexologie auriculaire.
- Le Docteur Nogier et la naissance de la réflexologie auriculaire.
- Anatomie et innervation de l'oreille.

Après-midi 14h-18h

- Les feuillets embryologiques.
- Les différentes cartographies
- Palpation de l'oreille et ses spécificités.

Jour 2

Matin 9h-13h

- Les points fonctionnels et les points lésionnels.
- Détection des points fonctionnels.
- Détection des points lésionnels.
- Les points maîtres.

Après-midi 14h-18h.

- Mise en application pratique: Le stagiaire va pratiquer sur son binôme la détection des différents points fonctionnels et lésionnels.
- Mise en application du protocole simple de traitement de la douleur. Évaluation par le formateur.

Programme (2/2)

Jour 3

Matin 9h-13h

- Évaluation module 1. Questions-réponses et rappels des notions du 1er module.
- Le réflexe auriculo-cardiaque.(RAC- la prise de pouls)
- Les points d'adaptation

Après-midi 14h-18h

- Mise en pratique sur binôme.
- Le traitement du stress.
- Le traitement des insomnies, le traitement de l'arrêt du tabac.

Jour 4

Matin 9h-13h

- Les blessures émotionnelles.
- Les réflexes archaïques sur l'oreille.
- Les spécificités de la consultation en Auriculothérapie.

Après-midi 14h-18h

- Mise en application pratique: Le stagiaire va pratiquer sur son binôme l'application de protocoles de prise en charge ciblée.
- Évaluation par le formateur

Modalités pédagogiques

La formation dispensée en présentiel. Différents modes d'animation sont utilisés : cours magistraux, mise en situation pratique par binôme, vidéo, études de cas en travail personnel.

a.

Modalités d'évaluation :

- Evaluation écrite avec planches à dessiner
- Evaluation du déroulement du soin lors de la mise en pratique

b.

A l'issue de la formation :

- Obtention d'une attestation de formation



Matériel pédagogique :

- une oreille en silicone et un palpeur à pression fournis
- des supports pédagogiques avec planches anatomiques
- et livrets de cours

Votre travail pratique en binôme sera effectué sur une table de soins.

CGV

1. Modes de règlements acceptés : chèque, virement bancaire, espèces
2. Le paiement s'effectue partiellement lors de l'inscription par un versement de 30% du montant global. Le solde restant sera versé le premier jour du stage. Possibilité de règlement en 10 fois.
3. Une convention de formation est établie lors des stages.
4. Le stagiaire est soumis à l'application du Règlement intérieur du centre de formation.

Le formateur peut annuler le stage au plus tard 10 jours avant la date requise si le nombre de stagiaires n'est pas suffisant. Votre acompte vous sera retourné. Si le stagiaire annule sa formation dans les 10 jours qui précèdent le stage sauf raison grave et justifiée, son acompte ne lui sera pas restitué.

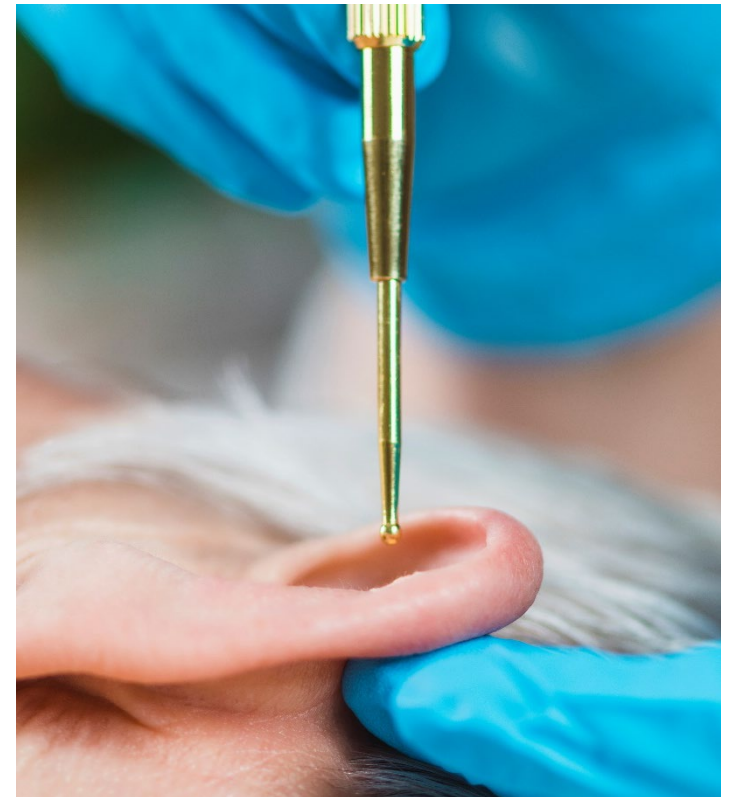
Le centre de formation Christine Robert a obtenu un numéro d'enregistrement en tant que prestataire de formation conformément aux dispositions de l'article R.6351-6 du Code du Travail. Vos formations peuvent être financées par un organisme professionnel conventionné. Ce numéro d'enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.

Mentions légales

Les méthodes et la finalité de ces techniques de relaxation et de bien-être n'ont aucun rapport concurrentiel avec celles utilisées par les spécialistes paramédicales et de rééducation.

Les programmes de formation établis, en fonction d'objectifs déterminés, précisent les moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement mis en œuvre ainsi que les moyens permettant de suivre son exécution et d'en apprécier les résultats.

Article L. 6353-1 du code du travail





Siège social : 25 Rue Charles Robin - 01000 Bourg-en-Bresse

Siret - 450 006 390 00030 | APE - 8690F

Email : contact@formation-christine-robert.com | Site web : www.formation-christine-robert.com | Tél . : 04 74 22 58 18